Cinquante-neuvième année. - N ° 151 A Vendredi 8 août 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 202

05 – HAUTES-ALPES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

Extrait de jugement

Date : 30 juillet 2025.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
819 815 812 RCS Gap.
MDG.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Enseigne : Sas Menuiserie du Guil.
Activité : la création, l'acquisition, l'exploitation de toutes entreprises de fabrication ou vente concernant l'industrie du bois et du bâtiment, notamment, la menuiserie, l'ameublement et l'agencement, la conception, la réalisation, la commercialisation de mobilier urbain ou collectif ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées..
Adresse : 78, du Guillermin, 05600 Saint-Crépin.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2025, désignant liquidateur SCP Jp. Louis & a. Lageat, Prise en la Personne de Maître Anne Lageat 90 boulevard Pompidou, Immeuble le Président, 05000 Gap. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.